



Bienvenue

à la maternelle



2019-2020

1300, avenue St-Joseph
Bathurst (N.-B.) E2A 3R5

Téléphone : (506) 547-2775
Télécopieur : (506) 547-2963

Site web: <http://citedelamitie.wordpress.com/>

Josée Ouellet, directrice
Éric Imough, directeur adjoint

Chers parents,

Eh oui! Le temps est venu pour vous, de planifier l'entrée de votre enfant à la maternelle. Notre école est très heureuse et fière de vous accueillir.

Dans l'espoir de permettre à votre enfant de vivre une expérience de vie agréable et enrichissante, nos enseignantes de maternelle s'activent et s'affairent aux derniers préparatifs avant la rentrée scolaire.

L'objectif premier de la maternelle publique est de faciliter l'intégration de votre enfant à la scolarité élémentaire ainsi que de lui permettre une étape de transition facilitant son adaptation à ce nouveau « mode de vie ». À long terme, la maternelle vise à établir une pédagogie de réussite à travers les programmes scolaires et les activités éducatives. La maternelle, en préconisant la pédagogie du jeu, fait de l'apprentissage un plaisir.

Le but de ce dépliant est de vous informer sur le milieu de vie de votre enfant, soit l'école. Grâce à votre précieuse collaboration, la transition entre le foyer et l'école se traduira en une belle aventure remplie d'expériences et d'apprentissages essentiels.

*« Nos enfants ne seront pas tous musiciens,
poètes, scientifiques, ingénieurs ou artisans dans les métiers d'art.
Mais à l'enfant qui ne sera jamais musicien, il ne faut pas renoncer
à donner le goût de la musique. À l'enfant qui ne sera jamais poète,
l'amour de la poésie. À l'enfant qui ne sera jamais chercheur, le goût
de la rigueur scientifique et la passion de chercher. À l'enfant
qui ne sera jamais artisan, l'amour du travail bien fait,
du beau geste, de la technique accomplie. »
Nicolas Sarkozy dans Lettre aux éducateurs, 2007*

Josée Ouellet, directrice
Enseignantes de la maternelle :
Madame Danièle,
Madame Sylvie,
Madame Tania

INFO ÉCOLE

VISION : Une école où le mieux-être et les apprentissages de chacun nous tiennent à cœur.

MISSION : S'outiller pour la vie.

SECRÉTARIAT

Les heures du secrétariat sont de 7 h 45 à 15 h 30. Il est fermé à l'heure du dîner, entre 12 h 15 et 13 h. Le service de répondeur est disponible pendant les heures de fermeture.

RÈGLEMENTS RELATIFS À LA NOURRITURE COLLATION À L'ÉCOLE

L'enfant pourra apporter un fruit, un légume ou tout autre aliment nutritif. Les friandises : (croustilles « chips », chocolat, gomme, etc.) ne sont pas permises. Dû aux allergies, le beurre d'arachides ou tout produit relié aux arachides, des noix et autres substances de ce genre ainsi que les fruits de mer et crustacés sont strictement interdits.

RÈGLEMENTS RELATIFS À LA CIRCULATION À L'ÉCOLE

Heure d'arrivée le matin : La surveillance sur la cour de l'école débute à 8 h. Il n'y a aucun surveillant avant cette heure. S'il vous plaît, afin de permettre un enseignement de qualité, il est important que les élèves arrivent **AVANT** le début des classes qui se fait à 8 h 30.

1. Circulation à l'intérieur de l'école :

Lorsque vous vous rendez à l'école, il faut vous identifier en appuyant sur la sonnette à l'extérieur à gauche de la porte. Pour assurer la sécurité des élèves, toute personne circulant dans l'école, incluant les parents, doivent se présenter au secrétariat afin de se procurer une passe.

2. Circulation à l'extérieur de l'école :

Lorsque vous faites descendre votre enfant de la voiture, prière de le faire près du trottoir. Il est interdit de circuler ou de stationner dans le stationnement des autobus.

3. Chercher votre enfant durant les heures de classe :

Si vous devez venir chercher votre enfant pour un rendez-vous en après-midi, il est préférable de se présenter au secrétariat avant 12 h 15 ou après 13 h.



MÉDICAMENTS ET ALLERGIES

Si votre enfant doit prendre des médicaments ou s'il souffre d'allergies (alimentaires ou autres), veuillez vous présenter au secrétariat afin de nous en aviser dans les plus brefs délais. Madame Ginette vous donnera les formulaires nécessaires à remplir. Dès la rentrée scolaire, n'oubliez pas d'apporter les médicaments à l'enseignante de votre enfant.

Important : Il est à noter que l'adjointe administrative n'acceptera aucun médicament.

MATÉRIEL SCOLAIRE



Un montant de 50,00 \$ est nécessaire afin de défrayer le coût du matériel utilisé en classe. Si ce n'est déjà fait, prière de vous présenter au secrétariat afin de remettre ce montant avant le 31 mai 2019.

DE PLUS, VOUS DEVREZ FOURNIR À VOTRE ENFANT :

- a) Un sac à dos assez grand qui se ferme facilement. Ce sac doit être apporté à l'école quotidiennement.
- b) Des espadrilles **munies de velcro et à semelles blanches** pourront être laissées en classe et serviront également pour l'éducation physique.
- c) Des vêtements de rechange adaptés à la saison (t-shirt, chandail, pantalon, petite culotte et bas).
- d) Une boîte à dîner si votre enfant apporte son repas.
- e) Une boîte de papiers mouchoirs (Kleenex).

*** Veuillez personnaliser tous les objets qu'il apporte en classe.**

COTISATION ÉTUDIANTE

Une cotisation étudiante vous sera demandée en septembre 2019.

Le saviez-vous?

L'école Cité de l'Amitié est une école primaire dynamique et débordante d'activités variées qui accueille un peu plus de 360 élèves de la maternelle à la 5e année. Nous sommes la deuxième école avec le plus grand nombre d'élèves de la région Chaleur après l'école ESN.

Au cœur de la ville de Bathurst, cette école offre un milieu de vie où le développement est à la fois stimulant et enrichissant.

Outre ses classes régulières, l'école se prévaut d'un programme de francisation. Elle abrite un grand gymnase, une vaste cafétéria et plusieurs autres salles.

L'école Cité de l'Amitié offre des services professionnels aux jeunes en difficulté d'ordre social, d'apprentissage ou de comportement. Notamment, l'école offre des services en psychologie scolaire, en travail social scolaire et en intervention pour la gestion des comportements.

LOCATION

L'école Cité de l'Amitié loue différents locaux ainsi que le gymnase à différentes associations de la communauté.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser au secrétariat de l'école ou à l'agente de développement communautaire.

HALTE SCOLAIRE

La halte scolaire BIMBO offre un service de garderie aménagé à l'intérieur de l'école Cité de l'Amitié. Ce service est axé sur des activités libres qui offrent une foule de défis et d'occasions de découvertes aux enfants. Cet endroit vise également à fournir aux enfants un milieu fiable et sécuritaire.

Coordonnées : 1300, avenue St-Joseph, Bathurst (N.-B.) Téléphone : 549-1149 ou 548-8069

Heures de service : Du lundi au vendredi, de 7 h à 8 h (matin) et 14 h à 17 h 30



TRANSPORT EN AUTOBUS

Pour des raisons de sécurité, les enfants utilisant le service de transport scolaire devront se conformer aux règlements établis. Vous recevrez les directives au mois de septembre.

COMITÉS

Voici les comités auxquels les parents des élèves de l'école Cité de l'Amitié peuvent faire partie :

- Comité de parents
Sept réunions durant l'année scolaire
- Comité d'Alimentation Citami Inc. (Cafétéria)
5 membres
- Comité d'appui parental à l'école (CPAÉ)
Quatre réunions durant l'année scolaire
- Bénévolat pour différentes activités (formulaire à remplir en début d'année scolaire)

Au nom des élèves merci de vous impliquer!

ACTIVITÉS SCOLAIRES

L'école Cité de l'Amitié offre aux jeunes un milieu de vie actif, stimulant et significatif. À titre d'exemple, voici quelques activités qui sont proposées en cours d'année :

→ Improvisation

→ Spectacle de talents

→ Pièce de théâtre

→ Camp de leadership

→ Spectacle musical

→ Semaine de la fierté française

→ Échecs

→ Comité de bibliothèque



→ Journée sportive

→ Experts

→ Midi-technologique

→ Conseil des élèves

→ Jeux du midi

→ Magasin de sports

→ Recyclage

→ Brigade des sourires



LA RENTRÉE EN SEPTEMBRE 2019

Mardi 3 septembre 2019 :

Début des classes pour les élèves de la 1^{re} à la 5^e année.

Pour les élèves de maternelle, la date de l'entrée progressive vous sera envoyée par la « Classe Dojo ».

FORMULAIRE DE COLLECTE DE DONNÉES DE L'ÉLÈVE

Très important pour la tenue de nos dossiers scolaires et la communication avec les parents. Si ce n'est déjà fait, prière de le compléter et nous le retourner.

HORAIRE DE LA JOURNÉE RÉGULIÈRE

8 h 30	ENTRÉE
8 h 35 à 10 h 20 :	ACTIVITÉS EN CLASSE
10 h 20 à 10 h 35 :	RÉCRÉATION
10 h 35 à 12 h 15 :	ACTIVITÉS EN CLASSE
12 h 15 à 13 h 15 :	DÎNER
13 h 15 à 14 h :	ACTIVITÉS EN CLASSE
14 h :	DÉPART



HORAIRE DES DEMI-JOURNÉES

8 h 30 :	ENTRÉE
8 h 35 à 10 h 20 :	ACTIVITÉS EN CLASSE
10 h 20 à 10 h 35 :	RÉCRÉATION
10 h 35 à 11 h 45 :	ACTIVITÉS EN CLASSE
11 h 45 :	DÉBUT DES DÉPARTS

*** POUR LES ÉLÈVES MARCHEURS, LES PARENTS DOIVENT ATTENDRE À L'EXTÉRIEUR À L'ENTRÉE DE L'ÉCOLE AFIN D'ÉVITER LES EMBOUTEILLAGES.**

NOTE : VOUS SEREZ AVISÉS EN CAS DE CHANGEMENT.

* Se référer au calendrier scolaire pour les demi-journées et les jours de congé.

OPTIONS DU DÎNER

L'enfant peut :

1. Dîner chez lui.
2. Apporter sa boîte à dîner.
3. Se procurer un repas à la cafétéria. Un menu vous sera donné en début d'année scolaire.

